

## **CYBERGUN prépare le futur de VERNEY-CARRON**

11 février 2025

**CYBERGUN fait un point sur la situation et les perspectives de sa filiale VERNEY-CARRON, fleuron historique de l'industrie armurière française, dans le cadre d'une demande de protection du Tribunal de commerce.**

### **DEUX ANNÉES DE TRAVAIL EN PROFONDEUR MENÉ PAR CYBERGUN**

En 2022, CYBERGUN a pris le contrôle de VERNEY-CARRON, plus ancien manufacturier d'armes en France et dernière entreprise française à posséder en son sein tous les savoir-faire et capacités pour concevoir et fabriquer des armes de petits calibres, avec l'ambition de redonner des perspectives à une entreprise alors en grande difficulté financière et en procédure de sauvegarde depuis 2021.

Après avoir mené à bien la restructuration de la dette bancaire et immobilière de VERNEY-CARRON, CYBERGUN a engagé un travail de fond sur la restructuration industrielle. Si la Société dispose effectivement d'un savoir-faire incomparable dans la fabrication d'armes et d'une capacité industrielle « *made in France* » reconnue, CYBERGUN considère qu'il a besoin de l'appui d'un partenaire industriel spécialisé dans le petit calibre.

Dans ce contexte, comme annoncé à l'occasion de la publication des résultats semestriels du Groupe (cf. communiqué de presse du 6 novembre 2024), CYBERGUN a initié la recherche d'un partenaire industriel capable d'accompagner le développement de VERNEY-CARRON au cours des prochaines années. Un processus de recherche a donc été lancé il y a plusieurs mois, ciblant exclusivement des acteurs industriels. L'objectif est de doter l'entreprise des moyens industriels en plus de ceux financiers de soutenir une stratégie à long terme, dans le prolongement de son héritage séculaire, et d'une expertise complémentaire. Les fonds d'investissements ont ainsi été écartés du processus.

### **UN NOUVEAU PARTENARIAT INDUSTRIEL EN DISCUSSION AVANCÉE**

Parmi les nombreux candidats identifiés, trois ont été présélectionnés et les discussions se concentrent aujourd'hui avec un acteur majeur de l'armement de petit calibre au niveau mondial. En raison des exigences de confidentialité propres à ce type d'opération, l'identité de ce partenaire potentiel ne peut être dévoilée à ce stade.

Dans le cadre des discussions avancées avec ce partenaire qui durent depuis plusieurs mois, à une des dernières conditions suspensives à lever est la finalisation de la restructuration financière de VERNEY-CARRON via un apurement total par anticipation du passif issu du plan de sauvegarde.

C'est pour atteindre cet objectif qu'après discussions avec les différentes parties prenantes, la direction de VERNEY-CARRON a décidé de déclarer une cessation des paiements et de solliciter ce jour l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. L'audience a été fixée au mercredi 12 février 2024. Ce nouveau cadre juridique doit permettre la poursuite de l'activité, la mise en place d'un protocole d'apurement du passif et la finalisation du projet d'adossement avec le futur partenaire industriel.

## **CYBERGUN TOUJOURS PLEINEMENT ENGAGÉ**

Dans le cadre de l'opération envisagée, il est prévu que CYBERGUN conserve une participation minoritaire mais significative dans VERNEY-CARRON. Le Groupe réaffirme ainsi son rôle de partenaire stratégique et de long terme. En outre, afin d'assurer les besoins financiers de VERNEY-CARRON jusqu'à la réalisation d'une éventuelle opération, CYBERGUN s'engage à investir, si nécessaire, de nouveaux moyens financiers, en complément des 12 MEUR déjà engagés à ce jour et a engagé des discussions constructives avec les pouvoirs publics afin d'accompagner cette période cruciale pour un fleuron français.

Conscient de l'enjeu stratégique que représente VERNEY-CARRON pour la souveraineté industrielle française, la Délégation Générale de l'Armement (DGA) est pleinement impliquée dans le processus et suit le dossier avec attention, tout comme les pouvoirs publics locaux et nationaux soucieux du maintien de l'emploi et du savoir-faire industriel. CYBERGUN bénéficie à ce titre des solides relations nouées avec le Ministère des Armées. En cas de signature d'un protocole d'accord engageant, une procédure d'Investissement Étranger en France (IEF) serait également mise en place pour garantir la protection de cet actif stratégique.

Hugo BRUGIÈRE, gérant de CYBERGUN et représentant de la gérance de VERNEY-CARRON, déclare : *« Le travail réalisé par CYBERGUN aux côtés de VERNEY-CARRON est le fruit d'une vision claire : celle de préserver et de renforcer un savoir-faire industriel français unique. Nous avons su restructurer, accompagner et aujourd'hui, nous voulons aller plus loin en restant un partenaire stratégique engagé aux côtés d'un industriel de référence. C'est ainsi que nous pourrions garantir un avenir solide et des perspectives de développement durables à VERNEY-CARRON. »*

*« Ce chemin est néanmoins semé d'embûches et nous avons besoin de la protection du Tribunal de commerce et du soutien actif des pouvoirs publics pour gagner cette nouvelle bataille. »*

Jean VERNEY-CARRON ajoute : *« La famille VERNEY-CARRON suit avec attention ce processus et soutient pleinement le projet d'adossement qui s'inscrit dans la continuité de la profonde restructuration engagée en 2022. Grâce au soutien de CYBERGUN, la société a pu assainir sa structure financière et cette nouvelle dynamique industrielle lui ouvrirait des perspectives de marché ambitieuses. »*

VERNEY-CARRON a demandé la suspension de cotation de ses actions dans l'attente de la publication de ce communiqué. La Société va demander à Euronext la reprise de cotation à l'ouverture du marché du 13 février 2025. CYBERGUN tiendra le marché informé des prochaines évolutions de ce dossier dès que possible.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : [www.cybergun.com](http://www.cybergun.com)

**A propos de CYBERGUN :**

Fondé en 1986, CYBERGUN est un expert mondial du tir. Historiquement positionné sur le segment Civil et récréatif (Airsoft, Airgun, etc.), le Groupe a développé, depuis 2014, une division Militaire dédiée à l'entraînement des forces armées et de police. Au cours de l'exercice 2023, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires de 43 MEUR.

Qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, CYBERGUN est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0013204351 – ALCYB) et ses titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

**Contacts :**

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Anne-Charlotte DUDICOURT au +33 1 53 67 36 32

ATOOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86

**Avertissement :**

La société CYBERGUN a mis en place (i) un financement sous forme d'ORA-BSA, étant précisé qu'une partie des ORA émises ont été ensuite transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization, et (ii) un financement sous forme d'ORNAN avec la société YA II PN qui, après avoir reçu les actions issues du remboursement de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société.

Les actions, résultant du remboursement ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la fiducie et/ou de la société YA II PN.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.